



Dinant, le 22 octobre 2015

« La Croisette » à Dinant parmi les premiers projets à bénéficier du programme de financement « Smart Cities & Sustainable Development » de Belfius et la Banque européenne d'investissement



SPW
DG.03 Direction générale opérationnelle de la mobilité et des voies hydrauliques
Direction des voies hydrauliques de Namur

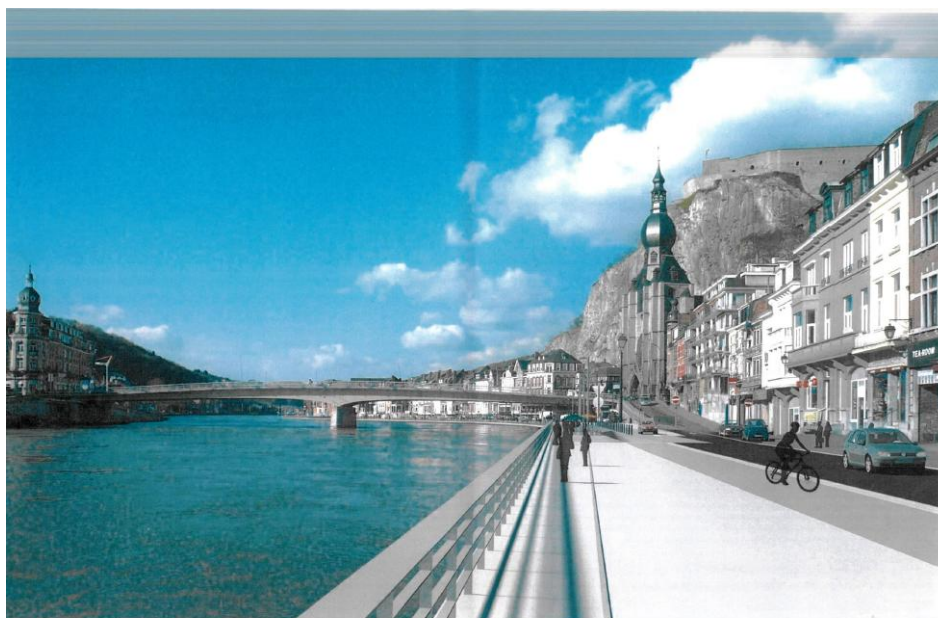
Place Balbour et Bd. Sasserath depuis le pont

Fin septembre démarrait à Dinant la première phase du chantier dit de « La Croisette », un vaste projet de réaménagement complet de la rive droite de la Meuse, visant à redynamiser le cœur de ville grâce notamment à la création d'une promenade réservée aux piétons et cyclistes sur le fleuve. Ce projet innovant et durable, et de nature à améliorer sensiblement la mobilité au centre-ville, vient d'être retenu par la Banque européenne d'investissement (BEI) et Belfius Banque dans le cadre du

programme « Smart Cities & Sustainable Development » lancé l'an dernier en première européenne. « La Croisette » est ainsi l'un des premiers projets en Belgique à pouvoir bénéficier des avantages de ce programme de financement unique.

Dès le lancement du programme « Smart Cities & Sustainable Development » par Belfius et la BEI, la Ville de Dinant a introduit un dossier de financement pour le projet de « La Croisette ». Lors de l'analyse du dossier, il est rapidement apparu que ce projet, porté conjointement par les autorités communales régionales, témoignait clairement d'une approche intelligente, stratégique, intégrée et durable :

- construction d'un encorbellement d'une largeur variable jusqu'à 5 mètres au-dessus de la Meuse, permettant d'augmenter sensiblement l'espace disponible et d'offrir ainsi une véritable « respiration » à un centre-ville initialement tout en longueur et confronté à des problèmes de mobilité récurrents ;
- aménagement sur cet encorbellement d'une « promenade » – d'où le nom de « Croisette » – destinée aux piétons et aux cyclistes ;
- réaménagement des terrasses et maintien d'une ligne fleurie en bord de Meuse ;
- réalisation de nouveaux espaces de circulation pour les différents usagers clairement reconnaissables grâce à un traitement de surface spécifique ;
- liaisons avec les voiries existantes et aménagement des places Albert 1er et Balbour ;
- intégration de facilités pour les personnes à mobilité réduite (places de parking, bordures abaissées, dispositifs de sécurité, ...) ;
- rénovation des quais de Meuse et remplacement des structures flottantes existantes par neuf nouveaux débarcadères fixes destinés à la navigation de tourisme ;
- placement de bornes énergie en bord de Meuse pour la navigation touristique et de plaisance ;
- utilisation d'éclairages LED moins énergivores ;
- gestion des eaux de ruissellement et adaptation du réseau de collecte existant jusqu'au rejet en Meuse ;
- équipement Wifi sur toute la longueur de « La Croisette »
- etc.



La BEI et Belfius ont dès lors estimé que ce projet contribuait clairement au développement durable et qu'il entrerait donc en considération pour bénéficier de ce financement avantageux.

Le chantier, qui a débuté le 22 septembre dernier, s'étalera sur deux phases, d'une durée totale de 320 jours ouvrables, pour se terminer théoriquement au printemps 2017.

Le budget global s'élève à 8 000 000 EUR, dont la moitié est prise en charge par la Région, 1 000 000 EUR par l'intercommunale INASEP, 900 000 EUR par le SPW Routes et 2 100 000 par la Ville de Dinant. Les conditions avantageuses liées au programme « Smart Cities & Sustainable Development » permettront d'alléger sensiblement la charge d'intérêt sur le prêt destiné à couvrir la part du budget incombant à la Ville, au bénéfice des finances communales et des citoyens dinantais.

Richard Fournaux, bourgmestre de Dinant, se réjouit de ces conditions avantageuses. « Ce projet d'encorbellement sur la Meuse, appelé « La Croisette », constitue la réalisation la plus importante à Dinant depuis des dizaines d'années. Après avoir réparti les coûts, nous sommes heureux que le prêt obtenu réduise la contribution du citoyen dinantais par rapport à d'autres formules proposées. Ce projet est une étape très importante dans la redynamisation du centre-ville de Dinant. »

Programme Belfius-BEI « Smart Cities & Sustainable Development »

Lancé en juin 2014, ce programme de financement de Belfius Banque et de la Banque européenne d'investissement met 400 millions d'euros à la disposition des pouvoirs locaux en Belgique pour la réalisation de projets « intelligents et durables » s'inscrivant dans une démarche « Smart Cities » et témoignant ainsi d'une attention particulière pour la mobilité, le développement urbain et/ou l'efficacité énergétique.

L'objectif de ce programme est d'alléger au maximum le coût de l'emprunt pour les communes, CPAS ou intercommunales, de manière à les soutenir dans leur approche novatrice et durable. La moitié des fonds sera apportée par la BEI, l'autre moitié par Belfius.

Un peu plus d'un an après le lancement, le bilan est plus que positif. Le projet de « La Croisette » à Dinant figure parmi les premiers à pouvoir bénéficier de ce programme de financement unique. Deux projets sont déjà sortis de terre et ont été tout récemment inaugurés (nouvel Hôtel de Ville intelligent et durable à Gembloux, installation CNG de l'intercommunale de gestion des déchets IMOG à Harelbeke, également accessible au grand public), tandis que de nombreux autres dossiers émanant de villes et communes ou d'intercommunales sont en ce moment encore à l'étude. La dynamique « Smart Cities » est donc clairement en marche en Belgique.

Se réjouissant du succès du programme « Smart Cities & Sustainable Development », **Pim van Ballekom, Vice-président de la BEI**, a déclaré : « *Le programme « Smart Cities & Sustainable Development » est une première en Belgique mais également en Europe. Son objectif est d'enclencher une véritable dynamique autour des « Smart Cities » afin que cette démarche s'impose comme la nouvelle norme pour construire les « villes et communes de demain ». Des projets « intelligents, inclusifs et durables » tels que prônés par la stratégie 'Europe 2020' de l'Union européenne seront des vecteurs de croissance pour ces entités, au bénéfice de leurs citoyens ».*

Dirk Gyselinck, membre du comité de direction de Belfius Banque, a ajouté : « *Quelle que soit leur taille, les villes n'ont d'autre choix, pour rester attrayantes, que de devenir « Smart ». Si les idées ne manquent pas, la concrétisation des projets sur le terrain se heurte encore trop souvent à la question du financement. C'est précisément pour faciliter la réalisation de ces nombreux projets « Smart », actuellement dans les tiroirs ou en gestation aux quatre coins du pays, que Belfius a développé avec la BEI le programme « Smart Cities & Sustainable Development ».*

Pour plus d'infos sur la Banque européenne d'investissement (BEI) et son action pour le climat : www.eib.org.

Pour plus d'infos sur la stratégie « Smart Cities » de Belfius : <https://www.belfius.be/smartcities>.



Contacts pour la presse

Ville de Dinant :

Bertrand Detal : + 32 82 21 32 67

bertrand.detal@dinant.be

Site web : www.dinant.be

Banque européenne d'investissement :

Sabine Parisse, + 352 4379-83340 ou +352 621 459 159, s.parisse@bei.org

Site web : www.bei.org/presse

Belfius Banque et Assurances :

Ulrike Pommée, + 32 2 222 02 57, ulrike.pommee@belfius.be ou press@belfius.be

Site web : www.belfius.com